



Participons, participez !

Le Conseil de la Vie Sociale
dans tous ses états...



Lundi 4 novembre 2024

📍 IRTS de Talence (33)

🕒 8h45 - 12h30
14h - 16h30



Les CVS et la démocratie en santé, pour qui et pourquoi ?

Quelles sont les différentes instances de concertation ?
Comment impliquent-elles les personnes accompagnées ?
Comment travaillent-elles ensemble à l'échelle d'un territoire ?

Table ronde animée par

Géraldine GOULINET FITE

Coordinatrice Régionale de France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine

avec

Maxime OILLAUX

Chef de projet "participation des personnes",
Secrétariat général du Comité Interministériel du Handicap (SGCIH)

Frédéric BOUHIER

Chef de projet de l'association d'appui logistique à l'action de la CRSA
et des CTS de Nouvelle-Aquitaine,
représentant le Professeur François ALLA, Président de l'association et de la CRSA

Amélie GUIBERT

Cheffe de pôle régional Nouvelle-Aquitaine pour le défenseur des droits

Jacques QUINIO

Vice-Président du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie
de la Gironde

Patrick CHARPENTIER, Président, France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine
pour la personne qualifiée

CREAI Centre Régional d'Évaluation et d'Information de l'État de la Personne et de son Environnement de Vie

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

France Assos Santé La voie des usagers

Participons, participez !
Le Conseil de la Vie Sociale dans tous ses états...

Lundi 4 novembre 2024

IRTS de Talence (33) 8h45 - 12h30
14h - 16h30

SECRETARIAT GÉNÉRAL DU
COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DU HANDICAP
le SGCIH

LE CIH A ÉTÉ CRÉÉ
PAR DÉCRET le 6 NOV. 2009
POUR SE METTRE EN
CONFORMITÉ AVEC LA
CONVENTION RELATIVE
AUX DROITS DES PERSONNES
HANDICAPÉES DE L'ONU

→ IL EST EN CHARGE DE
DÉFINIR, COORDONNER &
ÉVALUER LES POLITIQUES
CONDUITES PAR L'ÉTAT

POUR LES DROITS DES
PERSONNES,
HANDICAPÉES

SOUS LA PRÉSIDENTIE
DU 1^{er} MINISTRE

DIALOGUE, ARTICULATION
CO-CONSTRUCTION ENTRE
LA SOCIÉTÉ CIVILE
& L'ADMINISTRATION
DU PAYS



DIALOGUE, ARTICULATION
& CO-CONSTRUCTION ENTRE
LES PERSONNES HANDICAPÉES
& L'ADMINISTRATION DU PAYS

MAXIME OILLAUX - CHEF DE PROJET "PARTICIPATION DES PERSONNES"

ASSOCIATION D'APPUI LOGISTIQUE

À L'ACTION DE LA CRSA & DES CTS

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE
SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE

L'ASSOCIATION A ÉTÉ
CRÉÉE EN JUIN 2024
POUR RENFORCER LES
LIENS ET LES ACTIONS
ENTRE LA CRSA & LES CTS

EN NOUVELLE-
AQUITAINE
UNIQUEMENT
ACTUELLEMENT C'EST
LE PROFESSEUR FRANÇOIS ALLA
QUI ASSURE LA
PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION

CONSEILS TERRITORIAUX
DE SANTÉ

ELLE EST COMPOSÉE
DE 29 MEMBRES :
LES PRÉSIDENTS &
VICE-PRÉSIDENTS
DE LA CRSA & DES CTS

* FAVORISER L'ACTION
COMMUNE ENTRE CES
2 INSTANCES POUR
FAIRE VIVRE
LA DÉMOCRATIE
EN SANTÉ



* PROMOUVOIR LA RÉALISATION
DE DÉBATS PUBLICS,
SUR LA SANTÉ

* METTRE EN PLACE DES
ACTIONS DE FORMATION
AUPRÈS DE SES MEMBRES

FREDERIC BOUHIER - CHEF DE PROJET

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'AUTONOMIE CDCA

Le CDCA a été créé
PAR LA LOI RELATIVE
À L'ADAPTATION DE LA
SOCIÉTÉ AU VIEILLESSE

POUR RENFORCER LA
PARTICIPATION DES
PERSONNES À L'ÉLABORATION
DES POLITIQUES PUBLIQUES
DU HANDICAP ET
DE LA VIEILLESSE

INSTITUÉ PAR
LA LOI DU
28 DÉCEMBRE 2015
(loi "ASV")



SES OBJECTIFS

* RENFORCER LA DÉMOCRATIE
PARTICIPATIVE AU NIVEAU LOCAL

* FACILITER LA CO-CONSTRUCTION
DES POLITIQUES PUBLIQUES
TERRITORIALES AVEC LES
PERSONNES AGÉES OU HANDICAPÉES,
LEURS PROCHES et LES
REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS
LOCAUX et LES PROFESSIONNELS
DU SECTEUR

→ 2 FORMATIONS SPÉCIALISÉES
PERSONNES AGÉES et
PERSONNES HANDICAPÉES

JACQUES QUINIO - VICE PRÉSIDENT de la FORMATION PERSONNES AGÉES

D

Défenseur des droits
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE DÉFENSEUR des DROITS
EST UNE AUTORITÉ CONSTITUTIONNELLE
INDÉPENDANTE, DÉDIÉE À LA
PROTECTION DES DROITS ET
LIBERTÉS DES CITOYENS
CRÉÉE EN 2011

L'INSTITUTION EST
DIRIGÉE PAR CLAIRE HÉDON
DEPUIS 2020.

250 AGENTS + UN RÉSEAU DE
660 DÉLÉGUÉS BÉNÉVOLES SUR LE
TERRITOIRE FRANÇAIS POUR
ASSURER NOS MISSIONS

5 MISSIONS
CLÉS :



AMÉLIE GUIBERT - CHEFFE Pôle Régional Nouvelle Aquitaine

FRANCE
ASSOS,
SANTÉ



LA VOIX DES USAGERS
NOUVELLE AQUITAINE

CRÉÉE EN MARS 2017
ET INSCRITE DANS LE
CODE DE LA SANTÉ
PUBLIQUE PAR LA LOI
du 26 JANVIER 2016

FRANCE ASSOS SANTÉ
RASSEMBLE 72
ASSOCIATIONS NATIONALES
POUR UNE REPRÉSENTATION
INTERASSOCIATIVE
DES USAGERS DE SANTÉ!

ELLE CONTRIBUE À L'ANIMATION
DE LA DÉMOCRATIE SANITAIRE
AVEC LES ARS

* ORGANISER ET MIEUX
COORDONNER LA REPRÉSENTATION
DES USAGERS

* RENDRE DES AVIS AUX
POUVOIRS PUBLICS SUR
LES POLITIQUES DE SANTÉ

* ANIMER UN RÉSEAU
ASSOCIATIF SUR L'ENSEMBLE
DU TERRITOIRE



* AGIR EN JUSTICE
POUR DÉFENDRE
SES INTÉRÊTS ET
CEUX DES
CITOYENS

* FORMER LES
REPRÉSENTANTS
DES USAGERS
DU SYSTÈME
DE SANTÉ

PATRICK CHARPENTIER - PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION